Commune de QUETIGNY
Côte d'Or

ρρρ

Nombre de conseillers

- en exercice : 29
- présents : 22
- votants : 29

ρρρ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 juin 2023 à 19h00

Président : R. DETANG, Maire

Présents : Mr R.DETANG, Mmes I.PASTEUR, C.GOZZI, Mr P.SCHMITT, Mme S.MUTIN, Mr M.LUCHIN, Mmes P.BONNEAU, K.BOUZIANE-LAROUSSI, MM K.SOUVANLASY, S.AWOUNOU, Mme E. PREIONI VINCENT, MM S.BOULOGNE, H. EL KRETE, Mmes V.BACHELARD, C.FROIDUROT, S.PANNETIER, Mr J.THOMAS, Mme N.COMBELONGE, MM B.MILLOT, S.KENCKER, G.DECLAS, M.TAYEBI

Excusés : MM M.JELLAL (pouvoir à S.MUTIN), V.GNAHOUROU (pouvoir à P.SCHMITT), Mme A.MALACLET (pouvoir à P.BONNEAU), MM D.REUET (pouvoir à S.AWOUNOU), M.BAMBA (pouvoir à K.SOUVANLASY), Mmes N.BINGGELI (pouvoir à C.GOZZI), V. DOS SANTOS (pouvoir à S.KENCKER)

Date de convocation
20 juin 2023

Secrétaire de séance : Mario LUCHIN, Adjoint au Maire

Date d'affichage
29 juin 2023

13.VILLE DE QUETIGNY – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION TAXI-BROUSSE
Décision : **Unanimité**

L'association Taxi-Brousse, compagnie de spectacle vivant installée depuis de nombreuses années à Quetigny, participera au festival Avignon off du 7 au 29 juillet 2023 avec sa dernière création « Le Paradoxe de l'endive ».
Participer à un tel festival est l'occasion pour la compagnie de montrer son travail à des professionnels, programmateurs, au plan national, et même au-delà.

Cette création théâtrale est actuellement programmée dans une vingtaine de lieux en Bourgogne – Franche-Comté.

Le budget prévisionnel de la compagnie Taxi-Brousse relatif à sa participation au festival d'Avignon s'élève à environ 33 000 euros.

La Ville de Quetigny souhaite soutenir le travail de la compagnie Taxi-Brousse et accompagner la diffusion de son nouveau spectacle « Le Paradoxe de l'endive » en Avignon en lui accordant une subvention exceptionnelle de 4 000€.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'association Taxi-Brousse une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 000€.

Fait à Quetigny, le 28 juin 2023
Copie Certifiée Conforme,

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20230628-DG28062023CM13-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Rémi DETANG
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon Métropole
Président de l'EPFL de Côte d'Or